

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle de la Mairie

Le mercredi 16 mai 2018
à 19h 00

Affiché, le 04 mai 2018

Madame le Maire,



ORDRE DU JOUR :

- 1) *Mission de maîtrise d'œuvre confiée au Cabinet ABCD :*
 - *Réfection du pluvial rue du général Gauthier*
 - *Trottoir sécurisé (de l'église au cimetière)*
- 2) *Réhabilitation de la zone humide « Bois du Marais »*
- 3) *Mise en place obligatoire de la protection des données informatiques*
- 4) *Cérémonie du 11 novembre 2018*
- 5) *Proposition de « DECOLUM » (devis)*
- 6) *Questions diverses*